

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 3

**CADRE A MOYEN TERME
ANNEXE AU PROJET DE LOI
N° 005/2019 DU 30 OCTOBRE 2019
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2020**



AVANT – PROPOS

Dans le cadre d'une programmation au sens strict du développement, les pays prennent de plus en plus conscience de la nécessité de coordonner les décisions et les actions des divers Institutions et ministères d'une même organisation gouvernementale. Or les décisions, les choix, les lignes d'action publiques trouvent leur efficacité et se concrétisent finalement dans le Budget de l'Administration Publique.

Depuis l'application du Budget de Programme à Madagascar, l'approche pluriannuelle du Budget poursuit ses démarches dans la modernisation et l'amélioration de la Gestion des Finances Publiques. L'Etat ne cesse de trouver des alternatives quant à la mise en place effective d'une vision plus orientée vers la pluriannualité. Le but est de donner aux outils de programmation une vocation plus modernisée capable de prévenir les actions futures, et de bien coordonner à l'avance les axes de développement cohérents aux choix politiques du Gouvernement.

A partir de 2020, les cadres à moyen terme, à savoir le CMBMT, le CBMT et le CDMT seront dotés d'une conception plus élargie à l'unanimité des décideurs afin d'apporter encore plus de précision à la gestion macro-budgétaire pluriannuelle. De plus, la limite des ressources crée des contraintes aux dépenses et requiert de ce fait des choix plus judicieux afin d'affecter les ressources disponibles aux besoins jugés prioritaires.

Le Tome 3 annexé à ce Projet de Loi de Finances 2020 s'articulera autour des trois documents suivants :

- le Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT) 2020 - 2022 qui synthétise les grands équilibres des finances publiques par des prévisions agrégées des recettes (recettes fiscales, douanières et autres) et des dépenses (par nature de dépenses) ;
- le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2020 - 2022 qui présente de manière consolidée par catégorie les dépenses pluriannuelles des Institutions et Ministères ;
- le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2020 - 2022 qui définit les politiques et stratégies sectorielles déclinées en Missions, Programmes, Activités et Produits.

CADRE MACRO-BUDGETAIRE A MOYEN TERME
2020 - 2022

I. CMBMT 2020 – 2022

Le Cadre Macro-Budgétaire à Moyen terme pour 2020-2022 tente de fixer un objectif de croissance plus ambitieux en cohérence avec une nouvelle version du cadrage macroéconomique sur la révision des prix de référence comme base des études. Dans ce cas, la prévision des agrégats macro-budgétaires à moyen terme sur ces trois années reflète une politique publique axée vers les objectifs d'une économie émergente. Cette nouvelle disposition requiert autant de précision tant du point de vue ressources que de dépenses.

Le CMBMT doit présenter les agrégats principaux des ressources totales (fiscales, non fiscales et extérieures), des dépenses publiques totales, des arriérés et le déficit budgétaire. Il montre également les performances acquises et le nouveau cadrage à travers les objectifs de développement en termes de proportion par rapport au PIB. Théoriquement, la pluriannualité exige la stabilité de tous les paramètres anticipés au cours de 2020-2022, quelques mises à jour seront apportées annuellement selon la situation, sans pour autant bouleverser l'équilibre préétabli.

Le contexte macroéconomique de l'élaboration du CMBMT 2020-2022 avec ses hypothèses sont présentés brièvement ci-dessous.

I. 1 CONTEXTE ECONOMIQUE

1.1.1 *Environnement économique mondial actuel*

La croissance mondiale devrait atteindre 3,9% au premier semestre de 2019 la projection est revu à la baisse à 3 % soit à son rythme le plus lent depuis la crise financière mondiale. Actuellement, les choses ont bien changé : l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les tensions macroéconomiques en Argentine et en Turquie, les perturbations du secteur automobile en Allemagne, le durcissement de la politique du crédit en Chine et le resserrement des conditions financières, combinés à la normalisation de la politique monétaire dans les plus grands pays avancés, ont contribué à un fléchissement marqué de la croissance mondiale.

Comme cette faiblesse devrait persister en 2019, les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) prévoient un ralentissement de la croissance au début de 2020 pour 70% de l'économie mondiale. La croissance mondiale, a atteint près de 4% en 2017, a fléchi à 3,6% en 2018, et devrait encore ralentir en 2019, à environ 3%. Bien qu'une croissance mondiale plus de 3% sera atteint en 2020, les perspectives de nombreux pays sont très rudes, avec des incertitudes considérables à court terme, d'autant que les taux de croissance des pays avancés présentent assez d'espoir et convergent vers leur potentiel plus serré à long terme.

Dans la zone euro, les exportations et les investissements sont en baisse. Aux États-Unis, le rythme de croissance devrait fléchir à 2,5% en 2019, puis se replier à 1,7% en 2020. Les perspectives dans la zone euro tablent sur un rythme de 1,4% environ pour la période 2020-2021. Le ralentissement des échanges et de la demande intérieure pesant sur l'activité malgré la poursuite des mesures de soutien monétaire.

Dans les pays émergents et les économies en développement, la croissance devrait retomber à 4% en 2019, son niveau le plus bas depuis quatre ans, avant de se redresser à 4,6% en 2020 — certains pays connaissent toujours des difficultés financières et une situation politique incertaine. Ces freins devraient se relâcher à la faveur du léger redressement attendu du commerce international, même si l'année 2019 devrait connaître le plus faible niveau de croissance des échanges commerciaux depuis la

crise financière d'il y a dix ans. Les effets combinés de la hausse des taux d'intérêt et de la volatilité croissante des marchés des actions et des produits de base ont entraîné un durcissement des conditions financières à l'échelle mondiale. Ces risques indiquent la vulnérabilité croissante de l'économie mondiale à de nouveaux chocs et la probabilité croissante d'une récession dans les années à venir.

D'après les nouvelles recherches sur lesquelles se fondent l'édition des Perspectives de l'économie Africaine montre que cinq mesures de politique commerciale pourraient porter les gains totaux de l'Afrique à 4,5% de son PIB, soit 134 milliards de dollars EU par an. Premièrement, il faut éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués aujourd'hui en Afrique. Deuxièmement, les règles d'origine doivent rester simples, souples et transparentes. Troisièmement, il faut éliminer tous les obstacles non tarifaires au commerce des biens et des services sur la base de la nation la plus favorisée. Quatrièmement, il faut mettre en œuvre l'accord de facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce afin de réduire les temps de passage aux frontières et les coûts de transaction liés à des mesures non tarifaires. Cinquièmement, il faut négocier avec d'autres pays en développement en vue de réduire de moitié leurs barrières tarifaires et non tarifaires sur la base de la nation la plus favorisée.

1.1.2 Evolution de l'économie malgache

Théoriquement, l'économie malgache se dresse vers la croissance des activités. La note de conjoncture économique de Madagascar publiée par la Banque mondiale indique que "La croissance de l'économie malgache est restée forte en 2018, affichant un taux de 5,2% et se situant au-dessus de la moyenne régionale et mondiale". Pour la cinquième année consécutive, le taux de croissance économique du pays a excédé le taux de croissance démographique estimé à 2,7%. En 2019, la révision d'une nouvelle base de calcul des prix (base 2007) indique un taux de croissance du PIB réel à 5%. Malgré le ralentissement de la croissance observé au cours du premier trimestre de 2019, la croissance devrait atteindre 5,3% en 2020, tirée par l'augmentation attendue des investissements publics, notamment dans les infrastructures routières, de santé et éducatives, et par un rebond des investissements privés, à la faveur du rétablissement progressif de la confiance. Une réelle estimation de cette croissance ne puisse toutefois être pertinente qu'aux vues des performances observées aux termes du semestre en cours. Les Zones Franches Industrielles reprennent ses forces avec des performances positives garantissant déjà des meilleurs résultats à la fin de 2019. Le secteur énergétique reste encore incertain à cause des difficultés qui se montrent à propos de l'atteinte de la vérité des prix et le recours à la politique de la transition énergétique. Les démarches opérés laissent envisager un bon redressement à partir de 2020.

Aux vues des tendances enregistrées durant les trois premiers mois de l'année 2019, la croissance du PIB resterait positive et soutenue. L'inflation devrait se stabiliser à 6,8 % en 2019 et en 2020. Les importations en équipement s'élèvent d'un ordre de 16,5% par rapport à l'année précédente et la masse monétaire a augmenté grâce aux crédits octroyés à l'économie par les banques primaires. Un léger repli des exportations se profile tant en volume qu'en valeur confrontées avec celles de la même période de l'année antérieure. Globalement, les faits les plus marquants concernent la baisse massive de l'importation de produits alimentaires de base comme le riz et la chute de l'exportation comme de la vanille.

Le déficit budgétaire a été contenu à environ 2,7% du PIB en 2019, contre 3,5% en 2018, grâce à des mesures ciblant la politique d'austérité appliqué depuis 2013, en limitant les dépenses peu prioritaires.

Selon la Stratégie de la Dette à Moyen Terme, le portefeuille de la dette du Gouvernement central est constitué essentiellement par les emprunts extérieurs ; représentant 76,7% de la totalité. A fin Décembre 2018, la dette extérieure est estimée à 11 449,7 milliards MGA (c/v 3 452,9 millions USD) ce qui est prévu atteindre 11 732,3 en 2020 et se compose principalement de dettes envers les organismes multilatéraux. La dette intérieure représente 23,3% de la totalité de la dette du Gouvernement Central, soit 3 483,9 milliards MGA (c/v 1 050,6 millions USD) en 2018 et de 3 877,2 en 2019 d'après les prévisions. Généralement, la dette extérieure reste soutenable à moyen et à long terme.

Selon les statistiques, les réserves officielles brutes ont atteint 4,3 mois d'importations en 2018, 4,7 en 2019 et devrait atteindre 4,8 en 2020. Le déficit de la balance courante s'est détérioré pour atteindre environ 1,0% du PIB en 2018 et 1,5 en 2019 en raison d'une augmentation de la valeur des importations de pétrole et de la valeur des biens d'équipement. Les exportations sont dominées par les produits à faible valeur ajoutée, notamment les clous de girofle, la vanille et les produits miniers. A fin décembre 2018, le niveau des réserves s'est établi à 1 224,5 millions de DTS représentant ces 4,3 mois d'importations de biens et de services non-facteurs (BSNF), avec une vision optimiste de 4,7 mois d'importations à la fin de 2019 soit de 1 440,6 millions de DTS.

1.1.3 Les nouvelles stratégies de la Politique Générale

La Politique Générale adoptée par l'Etat depuis 2019 vise à mettre en œuvre une structure de pilotage de suivi et d'accompagnement pour coordonner les activités au niveau de l'Administration dans le but d'atteindre les objectifs de l'émergence dans les meilleurs délais.

Ces objectifs contiennent des axes prioritaires dotés de stratégies de développement très solides prévu générer des résultats tangibles répondants aux attentes de la population.

1° La paix et la sécurité, une priorité absolue : Protéger nos frontières et nos ressources naturelles, lutter contre l'insécurité quotidienne, renforcer la défense de notre territoire. L'objectif est de garantir la paix durable dans tout le pays

2° L'énergie et l'eau pour tous : doubler la production énergétique dans cinq ans et de réduire le tarif de l'énergie. Augmenter de manière substantielle l'approvisionnement en eau potable de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire de Madagascar

3° La lutte contre la corruption avec Zéro tolérance et de créer une justice équitable : Restauration de la confiance de la population envers l'Etat, garant de la paix sociale. Rapprocher les services publics des citoyens, réformer et renforcer l'Administration judiciaire.

4° L'éducation et la culture pour tous : Afin de préparer le citoyen à participer au développement du pays il faut instaurer un système éducatif pour tous visant l'excellence, la valorisation de l'enseignement technique et professionnel ainsi que l'éducation civique.

5° La santé pour tous et à tout âge : La santé est un droit inaliénable pour chaque citoyen, l'Etat prévoit à l'augmentation du Budget alloué à la santé publique pour assurer l'accès aux soins, améliorer la santé mère-enfant, prévenir les maladies, réformer le système de retraite.

6° L'emploi décent pour tous : augmenter le nombre d'emplois, former et aider à trouver un emploi, renforcer les compétences nationales, créer une agence pour l'emploi. Accompagner la population active notamment les jeunes vers des activités génératrices de revenus et d'emplois afin de promouvoir l'industrialisation et l'investissement.

7° L'industrialisation de Madagascar : Soutenir l'entrepreneuriat malgache, favoriser l'investissement dans le secteur industriel, promouvoir le « *Made in Madagascar* ».

8° Nos femmes et nos jeunes pour l'avenir : Tendre vers l'égalité hommes/femmes dans la société et les institutions, préparer nos jeunes à l'émergence du pays.

9° L'autosuffisance alimentaire : mise en place des mesures d'incitation aux investissements dans le secteur agricole pour atteindre l'objectif de 500.000 tonnes de production de riz avant 2024. Développer l'élevage et la production halieutique, soutenir les agriculteurs et innover dans de nouvelles productions agricoles, améliorer les capacités de production régionales.

10° La gestion durable de nos ressources naturelles : Lutter contre la destruction de notre environnement. L'objectif est de reboiser et de couvrir 40.000 hectares de surfaces par an avec la mobilisation des élèves/étudiants, des militaires et des agents de l'Etat qui représentent approximativement 6 millions d'individus. Le recours à de nouvelles technologies de reforestation à grande échelle est à l'étude.

11° La modernisation de Madagascar : Créer des villes « nouvelles » pour soulager les grandes villes, rénover les routes, les ponts et les voies ferrées. Construire des logements sociaux et faciliter le crédit au logement. Assainir l'espace public et gérer nos déchets. Mettre en place la ville numérique. L'Etat s'engage à répondre aux besoins des différentes catégories socio-professionnelles en termes de logements, il est prévu de construire 50.000 logements en 5 ans.

12° L'autonomisation et responsabilisation de nos collectivités territoriales décentralisées : Donner aux collectivités leur autonomie financière. Ainsi, le versement de leur Budget directement dans leurs caisses, mais aussi les 5% des redevances liées à la production locale en matière de ressources minières ou autres sont préconisés.

13° Le sport, doit être un tremplin pour porter haut la fierté nationale : Construire de nouvelles infrastructures sportives en priorité, l'académie nationale de sport de haut niveau, intégrer nos jeunes par le sport, améliorer la santé par le sport, créer des centres et académies sportifs nationaux, octroyer des bourses sportives.

Le taux de pression fiscale est estimé pour l'année 2019 à 12,2% (contre 12,1% en 2018) ; une légère augmentation est due à la poursuite des nouvelles mesures de réforme de la Direction générale des Impôts entamées depuis quelques années et tendant vers la dématérialisation. Une nouvelle plateforme de télé déclaration généralisée des impôts et taxes (IS, IR, IRSA et TVA) est désormais opérationnelle dont le lancement officiel a été fait le 16 juillet 2018.

I.2 HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DU CMBMT 2019-2021

Selon les objectifs de l'émergence annoncés dans la politique générale et conformément au cadrage macroéconomique élaboré à partir d'une nouvelle année de base de calcul des prix (base 2007), le principal objectif vise à atteindre un taux de croissance du PIB réel à 6,5% en 2022. En 2019, le chiffre a atteint 5% de taux de croissance. Les prévisions affichent la nécessité d'un effort de l'ordre de 0.5 point de croissance par an. Dans ce cas, l'Etat essaye constamment à chercher toute une stratégie de gestion permettant d'atteindre efficacement le résultat attendu. Le montage modélise ainsi une prévision du taux de pression fiscal à 13,6% du PIB en 2022 soit à 11,5% en 2020 qui était de 10,7% en 2019. A ce stade, les recettes prévoient la rentrée d'une somme de 8 384,5 milliards ariary contre 7 227,2 milliards ariary en 2019. Les dépenses s'élèvent à 9 943,3 milliard ariary et qui prévoient un déficit de 1 605,5 milliard ariary ou -2,8% du PIB contre -2,7% dans la Loi de Finances rectificative 2019. Les dépenses en Investissement public devraient atteindre 8,7% du PIB tandis que ce taux était de 7,4% du PIB dans la Loi de Finances Rectificative 2019.

La stratégie de financement du déficit est axée sur la maximisation du recours aux emprunts concessionnels. Selon la Stratégie de la Dette à Moyen Terme 2019-2021, atteindre les objectifs fixés, s'agit d'obtenir à fin 2021, un portefeuille de la dette composé de :

(i) à 78,6% de dette extérieure, (ii) 52,6% de dettes hautement concessionnelles, de 20,8% de dettes concessionnelles, de 4,2% de dettes semi concessionnelles et de 1% de dettes commerciales.

Pour obtenir cette composition de portefeuille optimale, des prévisions de tirages pour 2019-2021 ainsi qu'un plan d'emprunts extérieurs pour 2019 ont été établis.

Figurent parmi les principales sources de financement intérieur du déficit : le Bon de Trésor par Adjudication qui constitue une part de plus de 65,0%, les Bons du Trésor à Moyen Terme (7,5% en 2019 et 9,2% en 2020) et les Bons du Trésor Spéciaux à taux fixe et à taux variable.

1.2.1 En matière de recettes

La disponibilité de statistiques plus fiables issues du dernier recensement général de la population et de l'habitation est un atout majeur qui aidera le gouvernement à mieux élaborer sa politique de développement économique. En matière de recettes, des efforts ont été effectués au niveau de la Direction générale des douanes et des Impôts pour élargir l'assiette fiscale.

Pour atteindre un taux de pression fiscal de 15% en 2025 les prévisions ont montré que le total des recettes de 2020 devrait gagner un niveau de 8 384,5 Milliards ariary soit à 11,5% du taux de pression fiscal. La proportion des recettes par rapport au PIB reste encore stable aux environ de 14,4% en 2020 et de 14,3% en 2019.

La nouvelle orientation de l'Administration fiscale se progresse vers la modernisation de la qualité de service. Le système d'informatisation de la télé déclaration est engagé. Prioriser la Sécurisation des recettes et poursuivre les efforts pour le recouvrement des arriérés. Par ailleurs, elle se mobilise également à prévenir l'évasion fiscale, maîtriser les fraudes et réduire les situations informelles, en renforçant les collaborations avec les autres administrations et institutions.

Pour l'Administration douanière, des amendements ont été apportés au Code des douanes visant principalement le renforcement des dispositions permettant à l'Administration de mener à bien ses actions. En 2019, une révision des tarifs douaniers sur des produits jugés indispensable à l'application du Plan émergence de Madagascar a été apportée, entre autres, les kits solaires (lampes et tubes LED,

de boîtier de chargement avec ou sans batterie incorporée et de panneaux photovoltaïques), selon la Direction Générale des Douanes ces nouvelles dispositions douanières occasionnent un impact fiscal estimé à 3 milliards d'ariary de perte soit 0,1% de l'objectif de recettes pour l'année 2019.

1.2.2 En matière de dépenses

En 2020, le total des dépenses atteint 9 943,3 Milliards d'Ariary contre 8 555,2 Milliards d'Ariary dans la Loi de Finances Rectificative 2019 soit une hausse de 16.2% et représente 17% du PIB. Cette année, les dépenses publiques doivent impérativement tenir compte des projets liés à la réalisation du « Plan Emergence Madagascar – PEM », ainsi qu'aux engagements de l'Etat concernant l'amélioration du niveau de vie des couches les plus démunies. Le niveau de déficit s'élève à 1 606,5 Milliards d'Ariary pour 2020, ce qui présente 2,8% en pourcentage du PIB. Les dépenses en capital s'élèvent à 5 048,3 Milliards d'Ariary dont 2 351 Milliards d'Ariary en Financement interne. Une part importante du Budget 2020 est consacrée à des dépenses liées au développement des infrastructures, du secteur social, de l'éducation, de la santé et de la sécurité intérieur. Le paiement des arriérés au sein des Institutions/Ministères sont aussi vivement recommandés par l'Etat central afin d'apurer les passifs de l'Administration.

CADRAGE MACRO-BUDGETAIRE 2020 - 2022

| | 2020 | En % du PIB | Var° | 2021 | En % du PIB | Var° | 2022 | En % du PIB | Var° |
|---------------------------------------|-----------------|-------------|--------|-----------------|-------------|--------|-----------------|-------------|--------|
| PIB NOMINAL | 58 324,8 | | | 65 412,2 | | | 73 627,8 | | |
| Taux de croissance du PIB réel | 5,5% | | | 6,0% | | | 6,5% | | |
| Taux d'inflation fin de période | 6,2% | | | 5,2% | | | 5,4% | | |
| Taux de pression fiscale net | 11,5% | | | 12,5% | | | 13,6% | | |
| RECETTES | | | | | | | | | |
| Recettes fiscales nettes | 6 710,2 | 11,5% | 21,0% | 8 155,1 | 12,5% | 21,5% | 9 986,2 | 13,6% | 22,5% |
| Impôt | 3 759,9 | 6,4% | 27,3% | 4 715,2 | 7,2% | 25,4% | 5 941,8 | 8,1% | 26,0% |
| Douanes | 2 950,3 | 5,1% | 13,9% | 3 439,9 | 5,3% | 16,6% | 4 044,4 | 5,5% | 17,6% |
| Recettes non fiscales | 200,3 | 0,3% | 96,0% | 205,8 | 0,3% | 2,7% | 222,3 | 0,3% | 8,0% |
| Dons | 1 474,0 | 2,5% | -15,6% | 882,4 | 1,3% | -40,1% | 913,7 | 1,2% | 3,5% |
| Dons courants | 350,5 | 0,6% | -53,4% | 0,0 | 0,0% | 0,0% | 0,0 | 0,0% | 0,0% |
| Dons en capital | 1 123,5 | 1,9% | 13,0% | 882,4 | 1,3% | -21,5% | 913,7 | 1,2% | 3,5% |
| Recettes totales | 8 384,5 | 14,4% | 13,4% | 9 243,3 | 14,1% | 10,2% | 11 122,2 | 15,1% | 20,3% |
| DEPENSES | | | | | | | | | |
| Dépenses du personnel | 2 903,3 | 5,0% | 12,7% | 3 230,0 | 4,9% | 11,3% | 3 566,9 | 4,8% | 10,4% |
| Solde | 2 700,0 | 4,6% | 14,4% | 2 960,0 | 4,5% | 9,6% | 3 261,9 | 4,4% | 10,2% |
| Indemnités | 203,3 | 0,3% | -5,4% | 270,0 | 0,4% | 32,8% | 305,0 | 0,4% | 13,0% |
| Fonctionnement | 1 365,1 | 2,3% | -13,1% | 1 680,8 | 2,6% | 23,1% | 2 739,8 | 3,7% | 63,0% |
| Biens et Services | 428,2 | 0,7% | 9,2% | 461,5 | 0,7% | 7,8% | 820,2 | 1,1% | 77,7% |
| Transferts (hors arriérés) | 936,9 | 1,6% | -20,5% | 1 219,3 | 1,9% | 30,1% | 1 919,7 | 2,6% | 57,4% |
| Intérêts | 452,1 | 0,8% | 4,5% | 523,2 | 0,8% | 15,7% | 613,4 | 0,8% | 17,2% |
| AONT | 174,5 | 0,3% | 37,5% | 195,7 | 0,3% | 12,2% | 220,2 | 0,3% | 12,6% |
| Dépenses en capital | 5 048,3 | 8,7% | 31,2% | 6 043,8 | 9,2% | 19,7% | 6 808,8 | 9,2% | 12,7% |
| Financement interne | 2 351,0 | 4,0% | 53,0% | 2 636,7 | 4,0% | 12,2% | 2 967,9 | 4,0% | 12,6% |
| Financement externe (yc AEP) | 2 697,3 | 4,6% | 16,7% | 3 407,1 | 5,2% | 26,3% | 3 840,9 | 5,2% | 12,7% |
| Dépenses totales | 9 943,3 | 17,0% | 16,2% | 11 673,5 | 17,8% | 17,4% | 13 949,2 | 18,9% | 19,5% |
| Variation des arriérés | -46,7 | -0,1% | -79,5% | -50,0 | -0,1% | 7,1% | -30,0 | 0,0% | -40,0% |
| Déficit (base caisse, yc dons) | -1 605,5 | | | -2 480,2 | | | -2 857,0 | | |
| Déficit en % du PIB | -2,8% | | | -3,8% | | | -3,9% | | |

CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME
2020 - 2022

II. CBMT 2020 – 2022

Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme est un nouvel outil de cadrage du Budget utilisé par l'Administration depuis 2017. Il permet d'améliorer les prévisions pluriannuelles du Budget pour avoir une meilleure prévision des activités de développement en cohérence avec les objectifs visés dans la Politique Générale de l'Etat.

Le CBMT est une prévision d'une allocation intersectorielle et interministérielle rationnelle qui traduit les grandeurs macroéconomiques cadré dans le CMBMT en une combinaison de stratégies chiffré du Budget des Institutions/Ministères à moyen terme (3ans). Cadré avec les besoins sectoriels, le CBMT devrait donner pour l'Administration une vision plus précise du chemin de développement à entreprendre.

Conjointement, il doit refléter une Stratégie de Gestion des Investissements Publics et de montrer les étalements des dépenses budgétaires des projets à moyen terme tout en visant un cadre favorable à la croissance économique.

II.1 LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE FINANCES PUBLIQUES.

Les principaux facteurs déterminants du cadrage tiennent compte évidemment le cadre macroéconomique courant et les prévisions des agrégats dans le futur. Il met en évidence également le plan et les stratégies de développement élaborés à partir de la politique Générale de l'Etat ainsi que les besoins structurels de fonctionnement de l'Administration tout entière. Le CBMT de l'année courant devrait aussi prendre en considération les anciens paramètres conçus de l'année précédente notamment en matière d'Investissement public. Pour l'année 2020, les perspectives budgétaires cherchent à transcrire de manière fidèle les priorités gouvernementales telles que la paix et la sécurité, l'énergie et l'eau, la lutte contre la corruption, l'éducation, la santé, l'industrialisation, la modernisation de Madagascar...

La démarche d'élaboration du CBMT repose sur un long processus regroupant plusieurs activités en amont et en aval, dont la détermination des objectifs et de la politique, le montage du cadrage macroéconomique, la concrétisation budgétaire des politiques sectorielles et des priorités gouvernementales, ainsi que l'arbitrage avec les besoins et les attentes des parties prenantes (l'administration, les Sociétés Civiles, les citoyens, etc.).

II.2 ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE CHOIX D'ALLOCATION DE RESSOURCES

2.2.1.1 Dépenses de solde

Les efforts d'assainissement de la gestion du personnel de l'Etat et des pensionnés sont renforcés grâce à l'adoption du système AUGURE pour le recensement des agents de l'Etat.

Une hausse de 14,4% des dépenses liées à la solde est en vue par rapport à la Loi de Finances Rectificative 2019. Les prévisions enregistrent les divers recrutements aux seins des Ministères tels que le renforcement des agents de la force de l'ordre (élèves gendarmes, élèves policiers, les armés), le recrutement des enseignants FRAM, et la prévision des nouvelles recrues par voie de concours.

2.2.1.2 Indemnités

Pour 2020, la rubrique « Indemnités » diminuera de 5,4% par rapport à Loi de Finances Rectificative (LFR) 2019. Cette diminution résulte de l'affectation des ressources pour l'affermissement des dépenses génératrices de croissance dont les dépenses en Investissement et la Solde.

Biens et Services

La rubrique « Biens et Services » s'élève à 428,2 Milliards d'Ariary en 2020, soit une augmentation de 9,2% par rapport à la LFR 2019. La mise en place des structures régionales engendre des coûts récurrents en fonctionnement. De plus, pour assurer le bon fonctionnement de l'Administration, une légère augmentation en crédit de carburant et lubrifiants a été marquée.

2.2.1.3 Transferts et subventions

En vue de prévenir le renforcement des dépenses en Investissement provenant des ressources propres de l'Administration, le montant des Transferts pour 2020 est fixé à 936,9 contre 1 179 Milliards d'Ariary dans la LFR 2019, soit une diminution de 20,5%.

L'Etat essaye de construire une structure financière plus solide pouvant financer les grands défis de sa politique de développement. Dans ce cas, l'apurement des arriérés de l'Administration devient une priorité. Pour 2020, les arriérés inclus dans la rubrique « Transferts et Subventions » concernent entre autres les contributions internationales, les frais médicaux, les transferts vers les Collectivités Territoriales Décentralisées et les arriérés de la JIRAMA. Cette rubrique contient également le renflouement de la Caisse de Retraite Civil et Militaire et la prévision de la mise en place des nouveaux gouvernorats des Régions.

2.2.1.4 Projets d'Investissements Publics

La Stratégie de Gestion des Investissements Publics (GIP) introduite dans la préparation du Budget appliquée depuis 2019 précise le fait que les projets doivent offrir des avantages socio-économiques bien tangibles pour la population.

Pour l'année 2020, les dépenses en capital enregistrent une hausse de 31,2% soit à 5 048,3 Milliards d'Ariary. Les projets couverts par le financement extérieur s'élèvent à 2 697,3 contre, 2 351 Milliards d'Ariary pour les projets financés par les ressources propres internes.

En général, il s'agit des projets liés aux engagements présidentiels, les projets de sécurisation de nos ressources marines par l'achat d'un patrouilleur, la construction de prisons spéciales de haute sécurité, les dotations pour le développement du transport ferroviaire, les crédits nécessaires au démarrage du projet « Tanamasoandro », la construction et la réhabilitation des routes nationales, les contreparties nationales pour les projets en partenariat avec les bailleurs de fonds ainsi que la construction de nouvelles infrastructures dites « manara-penitra ».

CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME 2020-2022

En Millions d'Ariary

| MINISTRES/ INSTITUTIONS | PLF12020 | | | | | P 2021 | | | | | P 2022 | | | | |
|----------------------------|------------------|----------------|-------------------|----------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|----------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|--|
| | Soide | Indemnites | Biens et Services | Transferts | PIP Externe | PIP Interne | TOTAL | Soide | Indemnites | Biens et Services | Transferts | PIP Externe | PIP Interne | TOTAL | |
| PRM | 13 373 | 23 226 | 36 628 | 19 254 | 53 107 | 69 644 | 215 232 | 14 643 | 24 852 | 39 558 | 20 718 | 3 235 | 70 539 | 173 546 | |
| SENAT | 0 | 10 818 | 4 015 | 692 | 0 | 0 | 15 525 | 0 | 11 575 | 4 336 | 744 | 0 | 0 | 16 656 | |
| AN | 0 | 31 920 | 13 538 | 554 | 1 500 | 1 500 | 47 512 | 0 | 34 154 | 14 621 | 596 | 0 | 1 650 | 51 022 | |
| HCC | 0 | 4 445 | 3 569 | 92 | 1 000 | 1 000 | 9 105 | 0 | 4 756 | 3 854 | 99 | 0 | 1 100 | 9 809 | |
| PRIMATURE | 11 000 | 15 374 | 10 982 | 8 679 | 57 574 | 16 666 | 120 275 | 12 045 | 16 450 | 11 861 | 9 340 | 48 624 | 16 714 | 115 033 | |
| CFM | 0 | 4 826 | 2 395 | 34 | 750 | 8 005 | 0 | 0 | 5 164 | 2 587 | 36 | 0 | 825 | 8 612 | |
| CENI | 0 | 9 404 | 1 906 | 263 | 24 334 | 35 908 | 0 | 10 062 | 2 059 | 283 | 0 | 0 | 26 768 | 39 173 | |
| MDN | 260 326 | 27 811 | 24 186 | 1 205 | 93 521 | 407 050 | 285 057 | 29 758 | 26 106 | 1 296 | 0 | 102 873 | 445 091 | | |
| MAE | 53 217 | 3 386 | 6 924 | 10 932 | 6 600 | 81 059 | 58 273 | 3 623 | 7 478 | 11 763 | 0 | 7 260 | 88 397 | | |
| MINJUS | 118 784 | 7 818 | 19 796 | 5 112 | 5 196 | 25 326 | 130 069 | 8 366 | 21 380 | 5 501 | 6 207 | 27 912 | 199 435 | | |
| MEF | 433 774 | 17 238 | 947 413 | 532 652 | 155 043 | 820 061 | 474 982 | 70 955 | 67 594 | 803 988 | 187 900 | 815 147 | 2 420 566 | | |
| MID | 36 364 | 1 339 | 54 310 | 80 565 | 23 358 | 174 814 | 370 751 | 39 819 | 1 433 | 57 166 | 86 693 | 59 912 | 186 860 | | |
| MSP | 134 473 | 455 | 17 205 | 1 303 | 35 400 | 188 835 | 147 247 | 486 | 17 813 | 1 402 | 0 | 38 940 | 205 889 | | |
| MATHTP | 23 405 | 3 615 | 4 106 | 9 819 | 851 434 | 309 270 | 25 629 | 3 869 | 4 434 | 10 566 | 1 452 564 | 454 095 | 1 951 157 | | |
| MENETP | 863 769 | 10 125 | 49 014 | 78 830 | 134 386 | 209 249 | 949 326 | 10 833 | 52 935 | 84 826 | 68 131 | 231 129 | 1 397 181 | | |
| MINSAN | 215 875 | 2 283 | 19 183 | 36 959 | 307 017 | 94 715 | 236 383 | 2 443 | 21 318 | 39 228 | 411 683 | 115 368 | 826 424 | | |
| MAEP | 31 837 | 3 150 | 9 361 | 15 616 | 555 469 | 90 550 | 34 862 | 3 371 | 10 086 | 16 804 | 581 932 | 97 759 | 744 814 | | |
| MEEH | 7 939 | 1 818 | 4 077 | 5 427 | 218 439 | 104 031 | 8 693 | 1 945 | 4 392 | 5 840 | 305 414 | 133 595 | 459 880 | | |
| MMRS | 5 136 | 1 694 | 17 371 | 1 115 | 4 815 | 30 131 | 5 624 | 1 813 | 17 601 | 1 200 | 0 | 5 537 | 31 776 | | |
| MITM | 8 341 | 1 701 | 7 809 | 11 398 | 9 003 | 61 233 | 9 134 | 1 820 | 8 285 | 12 265 | 16 057 | 77 069 | 124 629 | | |
| MTEPPLS | 15 431 | 1 041 | 3 429 | 3 106 | 7 034 | 30 041 | 16 897 | 1 114 | 3 703 | 3 342 | 0 | 7 737 | 32 794 | | |
| MESUPRES | 122 990 | 520 | 6 781 | 107 187 | 26 000 | 263 478 | 134 674 | 556 | 7 323 | 115 339 | 0 | 29 900 | 287 793 | | |
| MICA | 15 755 | 4 166 | 5 777 | 30 143 | 10 383 | 73 798 | 17 252 | 4 402 | 6 163 | 13 009 | 11 879 | 8 701 | 61 406 | | |
| MEDD | 14 608 | 1 050 | 11 144 | 927 | 78 077 | 26 817 | 15 996 | 1 124 | 11 282 | 998 | 68 889 | 28 540 | 126 829 | | |
| MPTDN | 2 480 | 141 | 570 | 19 | 3 634 | 7 400 | 2 715 | 151 | 615 | 20 | 39 497 | 13 095 | 56 093 | | |
| MPPSPF | 6 942 | 1 063 | 4 650 | 4 513 | 24 312 | 15 512 | 7 602 | 1 137 | 5 022 | 4 856 | 0 | 14 822 | 33 440 | | |
| MUS | 13 066 | 1 964 | 1 056 | 9 701 | 3 844 | 42 022 | 14 307 | 2 102 | 1 141 | 10 439 | 0 | 47 840 | 75 829 | | |
| MCC | 12 071 | 2 210 | 5 719 | 3 170 | 1 075 | 27 311 | 13 218 | 2 365 | 6 176 | 3 411 | 1 113 | 30 034 | 56 318 | | |
| SEG | 278 783 | 5 628 | 22 429 | 893 | 40 845 | 348 578 | 305 267 | 6 022 | 24 223 | 961 | 0 | 44 930 | 381 403 | | |
| HCDDED | 0 | 0 | 0 | 1 805 | 0 | 1 805 | 0 | 0 | 0 | 1 943 | 0 | 0 | 1 943 | | |
| CNIDH | 0 | 0 | 0 | 1 641 | 0 | 1 641 | 0 | 0 | 0 | 1 766 | 0 | 0 | 1 766 | | |
| HCI | 260 | 3 084 | 353 | 7 | 0 | 3 704 | 285 | 3 300 | 381 | 7 | 0 | 0 | 3 973 | | |
| TOTAL | 2 700 000 | 203 314 | 1 315 697 | 983 614 | 2 491 351 | 2 343 994 | 10 037 969 | 2 960 000 | 270 000 | 461 495 | 1 269 283 | 3 263 037 | 2 636 740 | 10 860 556 | |
| | | | | | | | 3 261 900 | 305 000 | 820 151 | 1 949 651 | 3 719 315 | 2 967 907 | 13 023 923 | | |

CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME
2020 - 2022

III. CDMT 2020 – 2022

L'amélioration de la gestion des Finances Publiques initiée depuis l'adoption de la LOLF, de la programmation pluriannuelle et la prise de la Stratégie de Gestion des Investissement Publics exige des nouvelles méthodes de programmation. Ainsi, la coordination des différentes politiques publiques émanant de tous les secteurs exige une présentation plus concrète et plus raffiné des objectifs, des stratégies et des activités à budgétiser.

Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) est un agencement de l'évolution des dépenses des Institution et des Ministères sur une période de trois années. Contrairement au Budget des Moyens, le CDMT permet d'associer le Budget non seulement avec les politiques ou stratégies sectorielles mais aussi avec les perspectives de performance. Autrement dit, le CDMT est un document qui présente à la fois la stratégie à moyen terme suivie par une Institution ou un Ministère ainsi que son Budget, toujours dans une perspective de moyen terme. Il en évalue la performance attendue à travers une répartition fine de l'enveloppement de l'Institution ou du Ministère

Le présent document regroupe les CDMT 2020 - 2022 de tous les Institutions et Ministères dont la structure est la suivante :

- 1- Introduction
- 2- Objectifs et stratégies
- 3- Revue des programmes
- 4- CDMT par programme
- 5- Conclusion